



Création d'une Association Foncière

Gérer et pérenniser votre foncier agricole

RÉALISÉ PAR LE PÔLE ÉCONOMIE ET TERRITOIRES
Prestation individuelle, conseil ponctuel aux collectivités



Organiser et valoriser les espaces ruraux face à un foncier indivis et morcelé par la mise en place d'une association de propriétaires.

Nos conseillers vous accompagnent du zonage cartographique et du diagnostic des potentialités, jusqu'à l'animation foncière et l'assistance juridique.

VOS OBJECTIFS

Vous souhaitez :

- Optimiser l'utilisation des terrains à vocation agricole, pastorale et forestière, par une gestion concertée sur votre territoire
- Mobiliser du foncier morcelé et indivis et le mettre à disposition des utilisateurs
- Avoir un interlocuteur privilégié pour construire le projet d'aménagement du foncier rural de votre territoire

NOTRE SERVICE CONSEIL

Nous vous conseillons :

- Diagnostic de Territoire
- Evaluation des besoins
- Zonage cartographique
- Animation et sensibilisation des acteurs de terrain du bien-fondé de la démarche
- Assistance à la création d'association
- Assistance juridique et administrative



Accompagner la gestion et le développement de votre territoire, en cohérence avec les projets des agriculteurs



Commune ou groupement de communes



12 à 18 mois pour l'ensemble de la mission



L'accompagnement technique pourra avoir lieu sur le territoire concerné ou dans les locaux de la Chambre d'agriculture de Haute-Corse



Variable entre 10 000€ et 20 000€. Financé par l'ODARC à 80% HT pour une commune ou groupement de communes



Nous vous remettons sur support papier et informatique :

- Une cartographie du périmètre
- La liste des parcelles et des propriétaires
- Un rapport de présentation de l'état des lieux et des perspectives de l'activité agricole du territoire
- Le projet des statuts de l'association



Estelle FIETTE

Conseiller en aménagement du territoire
06 15 97 37 49
estelle.fiette@haute-corse.chambagri.fr

Anna Livia-MATTEI

Conseiller en aménagement du territoire
06 13 49 27 21
anna-livia.mattei@haute-corse.chambagri.fr

Jean-Marcel VINCENTI

Conseiller en aménagement du territoire
06 11 39 47 35
jean-marcel.vincenti@haute-corse.chambagri.fr

Mise à jour le 30 juin 2020

Chambre d'agriculture de Haute-Corse - 15 avenue Jean Zuccarelli - CS 60215 - 20293 Bastia Cedex
Téléphone: 04 95 32 84 40 - Fax: 04 95 32 84 49
Mail: cda2b@haute-corse.chambagri.fr
Site: www.corse.chambres-agriculture.fr